

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Tunisie & Libye

Une publication du Service Economique Régional de Tunis
Semaine du 09 décembre 2024

Tunisie - Zoom sur le secteur bancaire tunisien en 2023

La Banque Centrale de Tunisie (BCT) a publié, le 5 décembre 2024, son [rapport annuel](#) sur la supervision bancaire pour l'année 2023, dressant un bilan détaillé de l'activité et de la situation financière du secteur bancaire en Tunisie.

LE CHIFFRE A RETENIR

1,5 Md TND

Le résultat net global des
banques résidentes en
Tunisie en 2023

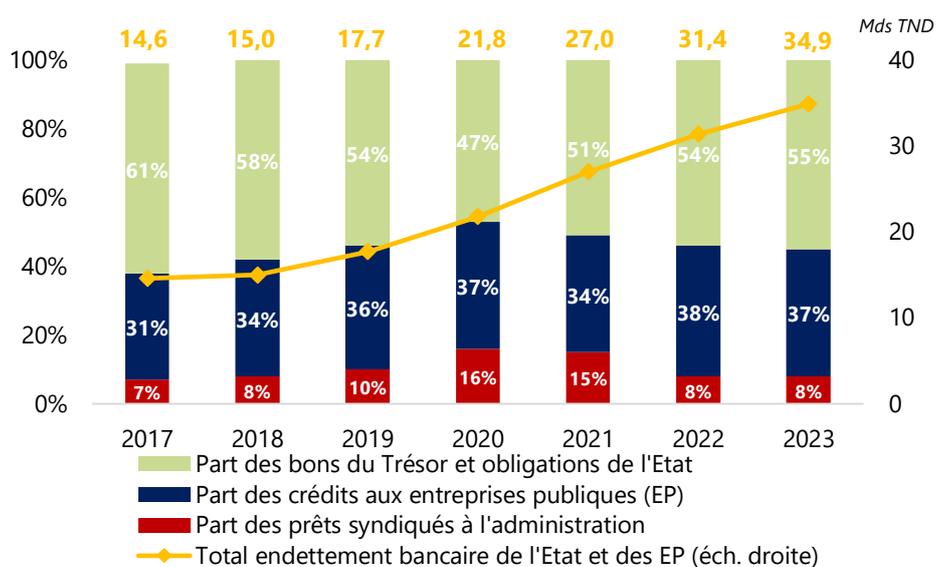
Un système bancaire fragmenté et hétérogène **qui continue d'afficher de bons résultats**. En 2023, le secteur bancaire tunisien comptait 22 banques résidentes, concentrant 93% des actifs totaux du secteur, dont cinq banques publiques, cinq banques privées à capitaux tunisiens, neuf banques privées à capitaux étrangers et trois banques détenues conjointement par l'Etat tunisien et un autre Etat arabe. Quatre banques détiennent 50% des actifs du secteur, 49% des crédits à la clientèle et 48,5% des dépôts. Le produit net bancaire (PNB) a progressé de 8,9% en 2023, atteignant 7,6 Mds TND, grâce à l'amélioration de la marge d'intérêts et des revenus d'investissements, tandis que le résultat net global a augmenté de 25% pour s'établir à 1,5 Md TND (450 M EUR). Dans le détail, au terme de l'exercice 2023, 16 banques ont affiché un résultat net bénéficiaire (1,7 Md TND ; 510 M EUR) tandis que 6 banques ont affiché un résultat déficitaire (347 M TND ; 100 M EUR).

Le secteur demeure liquide, mais la solidité de ces acteurs reste inégale. Le renforcement des fonds propres nets (+6,1%), grâce à l'affectation des bénéfices en réserves et à la constitution de provisions collectives, a permis une légère amélioration du ratio de solvabilité à 14,5% en 2023 (après 14% en 2022). La convergence vers les standards internationaux (Bâle III et IFRS) n'étant pas encore achevée, ce ratio est actuellement calculé selon les normes Bâle I, ce qui pourrait surestimer la résilience financière du secteur. Par ailleurs, la situation est très hétérogène au sein des banques, puisque six d'entre elles ont un ratio de solvabilité inférieur à 12%. Sur le plan de la liquidité, le ratio de transformation crédits/dépôts a diminué à 104,9% (contre 105,5% en 2022), sous l'effet de la progression plus rapide des dépôts (+7,4%) que des crédits (+2,7%). Parallèlement, le ratio de liquidité à court terme s'est amélioré, passant de 171,1% en 2022 à 188,4% en 2023.

Ralentissement de l'activité de crédit, qui reste marquée par une hausse notable des crédits au secteur public. En 2023, la croissance de l'encours des crédits à l'économie a fortement ralenti (+2,7%, contre +7,7% en 2022). Ce ralentissement a concerné aussi bien les crédits aux entreprises (+2,6% à 86 Mds TND) que ceux aux particuliers (+3% à 28,7 Mds TND). L'encours de crédits aux entreprises privées a progressé de +1,5% à 71 Mds TND, soit un rythme inférieur à celui des entreprises et administrations publiques (+8,1% à 15,6 Mds TND).

Augmentation des risques liés à la détérioration de la qualité des actifs et à une exposition souveraine croissante. En dépit d'opérations de radiation de créances en 2023 (2 Mds TND), l'encours de créances douteuses a progressé de 10,4% à 17,3 Mds TND (5,2 Mds EUR), soit 13,6% du total des créances (contre 12,6% en 2022 et 13,1% en 2021). Les PME continuent de présenter un taux particulièrement élevé (25,8% en 2023 ; 25,2% en 2022). En outre, l'exposition des banques au risque souverain s'est accrue, notamment en raison de la hausse des besoins de financement du Trésor et des crédits accordés aux entreprises publiques. Le financement global du secteur public, bons du Trésor et obligations d'Etat compris, a augmenté de 11,2% pour atteindre 35 Mds TND (20,2% des actifs bancaires, contre 19,1% en 2022 et 12% en 2018). Pour les trois grandes banques publiques, cette exposition représente 35,6% de leurs actifs.

Evolution du financement **de l'Etat et des entreprises publiques** auprès du secteur bancaire.



Source : BCT

Régional

Tunisie-Libye : signature de plusieurs accords de coopération commerciale

Les travaux de la Commission commerciale mixte tuniso-libyenne, qui se sont déroulés à Tripoli les 7 et 8 décembre 2024, ont abouti à la signature de plusieurs accords visant à renforcer les relations économiques entre les deux pays. Les priorités de coopération portent ainsi sur (i) la création de zones franches ; (ii) la protection des consommateurs ; (iii) l'orientation commune vers les marchés d'Afrique subsaharienne ; (iv) la modernisation des points de passage frontaliers, tels que Ras Jedir ; (v) la digitalisation et la simplification des procédures douanières, incluant la mise en place de guichets uniques ; et (vii) la coopération dans les secteurs des transports, des banques, de l'énergie et de la sécurité alimentaire. L'exportation et la commercialisation de l'huile d'olive sera un maillon prometteur de la coopération bilatérale. Les deux pays ont pour objectif de passer de 3,5 à 5 Mds TND d'échanges commerciaux bilatéraux annuels, notamment grâce au renforcement des partenariats dans le privé, annoncé par la signature d'un mémorandum d'entente entre l'UTICA et l'Union Générale des Chambres Libyennes de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture, en marge des travaux de la commission mixte.

Business France dévoile son calendrier 2025 pour la Tunisie et la Libye

Business France a officiellement présenté le 10 décembre [son programme d'activités pour 2025 lors d'un évènement organisé avec ses partenaires](#). Parmi les évènements

phares, la 2^{ème} édition du Forum Afrique France de la Transition Ecologique et Energétique à Tunis ainsi que le Forum d'affaires multisectoriel en Libye, qui se tiendront tous deux en avril prochain. Business France prévoit par ailleurs la tenue d'un Forum Santé à Tripoli (juin) et d'un Forum de la Décarbonation à Marseille (juillet). La 4^{ème} édition du Forum Codéveloppement industriel se tiendra en octobre 2025. Enfin, le mois de novembre devrait compter plusieurs évènements clés à Tunis tels que le French Agri Tour, le Sommet de l'IA en Méditerranée et la 3^{ème} édition du Forum du Codéveloppement numérique.

Tunisie

Les pays de l'UE captent 69% des exportations tunisiennes à fin novembre 2024

L'Institut National de la Statistique (INS) a publié, le 11 décembre 2024, [les chiffres du commerce extérieur](#) pour les onze premiers mois de l'année. A fin novembre 2024, le déficit de la balance commerciale s'élève à 16,8 Mds TND (5,1 Mds EUR), un niveau comparable à celui de 2023 (16,5 Mds TND). La légère augmentation du déficit (+225 M TND) s'explique par une hausse des importations en valeur (+1,2 Md TND ; +1,6% en g.a.) à 73,8 Mds TND (22,3 Mds EUR) plus prononcée que celle des exportations (+943 M TND ; +1,7% en g.a.) à 57,1 Mds TND (17,2 Mds EUR). La hausse des importations a principalement été alimentée par les achats de houille, pétrole et ses dérivés (+7% en g.a.) et par les achats de voitures automobiles et tracteurs (+22% en g.a.) tandis que celle des exportations a été alimentée par les ventes de graisses, huiles et cires (+39% en g.a.). Dans l'ensemble, les principaux produits importés à fin novembre 2024 sont la houille, le pétrole et ses dérivés (18,7% des achats), les machines et appareils électriques (12,2%) et les chaudières, réacteurs et autres engins

mécaniques (7,7%) tandis que les principaux produits exportés sont les machines et appareils électriques (26,3% des ventes), les vêtements et accessoires (8,6%) et les graisses, huiles et cires (8,5%). Les principaux clients bilatéraux de la Tunisie à fin novembre 2024 sont la France (21,8% des exportations), l'Italie (18,8%) et l'Allemagne (13,4%) tandis que les principaux fournisseurs sont l'Italie (12,1% des importations), la Chine (11,2%) et la France (10,2%). Sur le total des échanges, la France (15,3% du total) est le 1er partenaire commercial de la Tunisie sur les 11 premiers mois de 2024. Dans l'ensemble, les échanges se concentrent principalement avec les pays de l'Union Européenne (54,8% du total), qui captent 69% des exportations tunisiennes et fournissent 44% des importations.

La BM affirme son rôle de 1^{er} bailleur de fonds en Tunisie

Lors de sa visite en Tunisie le 9 décembre 2024, Ousmane Dione, vice-président de la Banque mondiale (BM) pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, a rencontré Samir Abdelhafidh, ministre de l'Économie et de la Planification. Selon un [communiqué](#) du ministère, cette rencontre a permis (i) d'évoquer la coopération bilatérale et les domaines d'intervention de la BM en Tunisie ; et (ii) de signer un mémorandum d'entente afin d'autoriser l'accès de la Tunisie au mécanisme d'intervention rapide de la BM. Ce mécanisme, qui permet de redéployer jusqu'à 10% des fonds non utilisés des projets en cours, vise à accélérer l'accès aux ressources pour répondre rapidement aux situations d'urgence telles que des catastrophes naturelles, des crises sanitaires ou encore des urgences économiques. Au cours de sa visite, Ousmane Dione s'est également entretenu avec le Président de la République tunisienne, qui a évoqué la solidité et la longévité des relations de coopération avec le groupe Banque mondiale. En évoquant les perspectives de coopération, le Président a souligné l'importance pour les partenaires financiers

de prendre en compte les choix de la Tunisie, et notamment celui de se passer de l'assistance du Fonds Monétaire International (FMI). Enfin, dans [un communiqué](#) publié le 12 décembre, le ministère de la Santé a annoncé obtenir un financement de 150 M USD de la BM afin de soutenir un certain nombre de programmes (numérisation du secteur, résilience et préparation aux urgences sanitaires, etc..) portant le total des financements de l'institution en 2024 à 670 M USD. En effet, la BM avait octroyé, en mars 2024, deux prêts d'un montant total de 520 M USD, le premier pour la sécurité alimentaire (300 M USD) et le second pour le financement du projet de corridor de développement économique (220 M USD).

Signature de plusieurs accords de partenariat pour l'aéroport d'Enfidha-Hammamet

La société TAV-Tunisie a signé plusieurs accords de partenariat au cours d'un événement organisé le 5 décembre 2024 à l'aéroport d'Enfidha-Hammamet. L'entreprise exploitante a signé des accords avec la compagnie aérienne TUI Airlines-Irlande, l'agence de voyage tunisienne Kounouz Travel et l'Office National de l'Artisanat Tunisien (ONAT), qui avait aménagé un espace d'exposition de produits artisanaux tunisiens. Une délégation chinoise composée de représentants d'agences de voyages, de journalistes et d'influenceurs sur les réseaux sociaux étaient également présents pour découvrir la Tunisie et promouvoir le tourisme tunisien auprès du public chinois. Mis en exploitation en 2009 et exploité par TAV-Tunisie, membre du groupe ADP (Aéroports de Paris), l'aéroport d'Enfidha-Hammamet a desservi 31 destinations sur 24 pays, essentiellement européens, avec 19 compagnies aériennes en 2023.

Avancées dans les ENR : début des travaux du projet de construction de deux centrales PV de 10 MW de Qair à Feriana et signature de 17 MW de nouveaux projets dans le cadre du régime des autorisations

La pose de la première pierre du projet de construction de deux centrales photovoltaïques de 10 MW porté par l'entreprise française Qair à Feriana dans le Gouvernorat de Kasserine, a eu lieu le 11 décembre. Cette cérémonie a été présidée par la ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Fatma Thabet Chiboub, accompagnée par Wael Chouchane, Secrétaire d'État chargé de la Transition Énergétique, de Fayçal Trifa, PDG de la Société Tunisienne d'Électricité et de Gaz (STEG), et de Belhassen Chiboub, Directeur Général de l'Électricité et des Énergies Renouvelables. Ces projets, issus de l'appel à projet lancé par le ministère tunisien de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie (MIME) en 2019, bénéficient d'un financement de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) pour un montant total de 7,8 M EUR pour les deux centrales.

En parallèle, le 10 décembre, dix accords ont été signés entre le MIME et des investisseurs dans le cadre du régime des autorisations pour des projets d'une capacité de production comprise entre 1 et 10 MW. Situés dans les gouvernorats de Sidi Bouzid et de Médenine, ces projets d'une capacité totale de 17 MW devraient être mis en service entre fin 2026 et début 2027. Cette signature intervient quelques semaines après l'annonce, dans le cadre du système des autorisations : (i) de la révision du contrat type de vente et d'achat d'électricité produite à partir des énergies renouvelables, le 9 octobre 2024 ; et (ii) du lancement, le 14 octobre 2024, de la cinquième période d'un

appel à projets pour une capacité solaire photovoltaïque totale de 200 MW.

Libye

Le FMI publie les conclusions de sa mission sur la Libye

Du 2 au 6 décembre 2024, une délégation du FMI s'est rendue à Tunis afin d'examiner les perspectives macroéconomiques de la Libye et de préparer la prochaine mission article IV, prévue pour avril 2025. Durant cette visite, la délégation a rencontré plusieurs acteurs libyens, dont les autorités gouvernementales et la Banque centrale de Libye (BCL). Dans son [communiqué](#) de fin de mission, publié le 9 décembre, le FMI a d'abord salué la nomination du nouveau gouverneur et la formation d'un conseil d'administration à la BCL. L'institution a ensuite souligné la nécessité d'adopter un budget unifié pour 2025 afin de limiter les effets procycliques des dépenses publiques et de permettre une meilleure allocation des ressources. Concernant la BCL, les experts du FMI ont salué les efforts entrepris pour faciliter l'accès aux devises étrangères (diminution de la taxe sur les changes de 27% à 15%), et pour améliorer le fonctionnement du système bancaire, notamment à travers l'injection de liquidités, le développement des paiements électroniques et l'amélioration du cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le fonds a toutefois insisté sur l'importance de développer de nouveaux instruments de politique monétaire afin de maintenir un marché des changes fonctionnel. Dans l'ensemble, le FMI a réaffirmé la nécessité d'engager des réformes structurelles, notamment sur la gouvernance du secteur public et la politique de subventions énergétiques.

96% des recettes publiques à fin novembre 2024 sont issues du secteur pétrolier selon la BCL

Le 9 décembre 2024, la Banque centrale de Libye (BCL) a publié un [rapport](#) sur les recettes et dépenses publiques pour les onze premiers mois de l'année. Selon ce document, les recettes publiques ont atteint 17,6 Mds USD à fin novembre 2024, dont 96% proviennent du secteur pétrolier, répartis entre les revenus des ventes de pétrole (14,4 Mds USD) et des redevances pétrolières (2,5 Mds USD). Les dépenses s'élèvent, quant à elles, à 17,3 Mds USD, principalement destinées au paiement des salaires des fonctionnaires (65% des dépenses), suivies des subventions, notamment énergétiques (15%). Les dépenses d'investissement, en revanche, restent marginales (environ 1% des dépenses). Le solde budgétaire pour la période présente un excédent de près de 300 M USD. A noter que début décembre, le Bureau d'Audit libyen, équivalent à la Cour des comptes, a publié son propre [rapport](#) économique pour l'année 2023, révélant des données sensiblement différentes de celles [avancées](#) par la BCL. En effet, le Bureau d'Audit évalue l'excédent budgétaire à 1 Md LYD (soit 207 M USD) en 2023, un niveau nettement supérieur à celui présenté par la BCL (191 M LYD, soit 40 M USD). En outre, des divergences apparaissent concernant le niveau des réserves de change. Le Bureau d'Audit signale une augmentation de 4 Mds USD des réserves en devises en 2023, alors que la BCL fait état d'une contraction de 1,1 Md USD.

Pour la 1ère fois depuis 2011, la NOC lancera dans les prochains mois un appel d'offres pour des activités d'exploration dans 22 nouveaux blocs

La NOC a déclaré que 22 nouveaux blocs seront présentés pour exploration dans le cadre du prochain appel d'offres d'exploration qui sera ouvert dans les prochains mois aux entreprises pétrolières étrangères. Cette déclaration a été faite lors de la onzième réunion du Conseil suprême de l'énergie et de l'eau, qui s'est tenue le 5 décembre sous la direction du Premier ministre du Gouvernement d'Unité Nationale (GUN), Abdel Hamid Dbeibah au cours de laquelle ont également été évoqués (i) le règlement du statut de la raffinerie de Ras Lanuf qui était détenue jusqu'en 2023 par une Joint-Venture entre la société émiratie Trasta Energy et Libyan Emirates Oil Refining Company (LERCO) et dont la NOC devrait désormais reprendre 50% des parts ; et (ii) le projet de création du « Grand Réservoir de Tripoli », qui devrait être mis en œuvre par l'Autorité de mise en œuvre et de gestion du projet de rivière artificielle. Pour rappel, ce premier appel d'offres pour l'exploration pétrolière et gazière depuis 2011 concernera des zones onshore et offshore incluant notamment le bassin de Syrte, Murzuq et le bassin de Ghadames.

Le GUN adopte la Stratégie nationale de sécurité alimentaire 2025-2035

En présence du président sortant du Haut Conseil d'Etat (HCE), Mohamed Takala, le Premier ministre GUN a officiellement adopté le 8 décembre la Stratégie nationale de sécurité alimentaire 2025-2035 lors d'une cérémonie de lancement qui a eu lieu au siège du Conseil national de développement économique et social à Tripoli. Au cours de cette cérémonie, le GUN s'est engagé à fournir les ressources et le soutien nécessaires à la mise en œuvre de cette stratégie, qui se décline en 174 projets et 65 programmes, et vise à renforcer la production locale, atteindre l'autosuffisance alimentaire, mettre en place un système alimentaire durable et réduire la dépendance du pays aux importations.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.